

**COMMUNIQUE**  
**SUITE A L'AUDIO PUBLIE PAR LE MAIRE DE POINTE-A-PITRE**  
**LE JEUDI 18 AVRIL 2024**

Le jeudi 18 avril 2024, le maire de Pointe-à-Pitre a publié un audio sur les réseaux sociaux entendu par l'ensemble de la population guadeloupéenne, et au-delà, au cours duquel il affirme qu'une campagne de « *dénigrement, de mépris et de déstabilisation* » a été entreprise contre lui par messieurs Badi FADDOUL et François PELLECUIER. Il les accuse de s'être faits élire au Conseil municipal pour « *se servir* ». Il prétend en avoir les preuves.

Lors de sa crise publique du 7 avril dernier, le maire de Pointe-à-Pitre a enfin reconnu qu'après 4 années de mandat, la ville de Pointe-à-Pitre qu'il gère est un véritable « *coupe-gorge* » ; une prise de conscience tardive mais que nous dénonçons depuis une bonne dizaine d'années. La situation sécuritaire, économique, culturelle et sociale de la cité a juste empiré depuis sa prise de pouvoir.

La semaine dernière le maire a affirmé à un certain nombre de commerçants que ces 2 représentants des commerçants élus au Conseil municipal ne faisaient rien. Pour appuyer ses accusations, il leur a produit les arrêtés municipaux nommant Badi FADDOUL chargé de l'animation de la ville et François PELLECUIER en responsabilité des affaires économiques. Bien évidemment, il a passé sous silence l'absence de moyens alloués et les nombreux obstacles qu'il organisait pour les empêcher de travailler. Il n'a pas davantage produit la lettre de démission de Badi FADDOUL, dépité par tant de mauvaise foi.

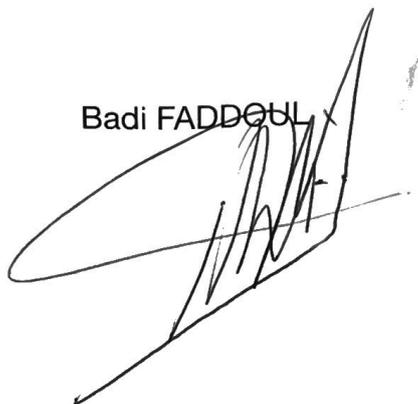
L'audio publié hier par le maire a au moins de mérite de le contraindre à admettre,, contrairement à ses médisances permanentes, qu'un travail a réellement été réalisé par les 2 élus commerçants. Des travaux qu'il qualifie néanmoins de « *malhonnête et auxquelles il aurait donné dos et qu'il a refusé de suivre* ». Comme les menteurs n'ont pas de mémoire, selon le célèbre dicton, la vérité finit toujours par éclater.

Le maire soutient par la suite que les rapports, courriers et recommandations qu'ils lui ont été adressés pour redynamiser et relancer l'économie de la ville constituent des preuves du fait que messieurs Badi FADDOUL et François PELLECUIER se sont faits élire pour se servir. Il ajoute même : « *qu'ils m'attaquent en diffamation et ils vont trembler* ».

Rendez-vous est pris devant les tribunaux et nous démontrerons avec nos conseils que non seulement ce monsieur est un mauvais maire mais en plus c'est un médiocre homme de Loi.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 19 avril 2024

Badi FADDOUL



François PELLECUIER

